

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[Traduction]

[CB-CDA 2023-043]

ORDONNANCE DE LA COMMISSION

Instance : Tarif 4.A de la SOCAN – Exécutions par des interprètes en personne dans des salles de concert, théâtres ou autres lieux de divertissement - Concerts de musique populaire (2018-2024)

Le 29 août 2023

[1] À la suite de l'avis CB-CDA 2023-042, SOCAN a demandé une prolongation du délai pour préparer ses commentaires. La SOCAN a indiqué que les parties ne s'opposaient pas à cette prolongation.

[2] La demande est accordée.

[3] Les parties peuvent maintenant déposer auprès de la Commission et signifier aux autres parties leurs commentaires sur le libellé proposé au plus tard le **jeudi 7 septembre 2023**.

[4] Les parties peuvent déposer auprès de la Commission une réponse aux commentaires des autres parties au plus tard le **jeudi 21 septembre 2023**.

La Secrétaire générale,
Lara Taylor